



COMMUNE DE LE GREZ
1, Place de la Mairie
72140 LE GREZ
02.43.20.1049
Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu DE LA SÉANCE DU 19 Janvier 2017
Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT, le dix-neuf Janvier à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance :

Mme HOOGHIEMSTRA Laëtitia

Etaient présents :

| | |
|-------------------|-----------------------|
| COTTIN Martine | LAUNAY Ludovic |
| CHAUVEL Pascal | ROUX Philippe |
| CHAUVEAU Stéphane | PELLIER Céline |
| ORY Patrick | HOOGHIEMSTRA Laëtitia |

Etaient représentés :

Était absent excusé : COTEL Aurélie

Est démissionnaire :

LECHAT Jean-Louis

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

SOMMAIRE

1. Point sur les travaux effectués en 2016
2. Projet des travaux pour l'année 2017
3. Préparation du budget 2017
4. Compte-rendu des diverses réunions
5. Divers.

1. Point sur les travaux effectués en 2016

Madame le Maire présente la liste des travaux effectués en 2016 :

En investissement :

- Aménagement et mise en sécurité de la rue Saint Nicolas : 62 507, 58 € (reste à réaliser : 32218.42 €)
- Achat d'un tracteur pour l'atelier communal : 16 800 €

En fonctionnement :

- Pose de fourreaux pour la mise en place des candélabres
- Mise en place de bordures Rue Saint Nicolas et réalisation d'enrobé
- Réalisation d'un revêtement bi-couche contour de la mairie, salle des fêtes, croisement champ-Masson et route d'Hantenaie, Rue Sainte Marie des Bois
- Réfection de la porte de l'église (facture non-reçue à prévoir sur le budget 2017)

Le Compte Administratif laisse apparaître un déficit en investissement et un excédent en fonctionnement.

2. Projet des travaux pour l'année 2017

Madame le Maire explique que pour l'année 2017, pour pouvoir mettre le budget en place il faut lister les travaux et les achats à prévoir.

En investissement :

- Mise en place des candélabres : 46 658.44 € (marché passé avec la société GARCZINKI TRAPLOIR SAS) : prévoir une demande de subvention auprès de l'ADEME.
- Pose de la crédence de la salle des fêtes
- Achat d'une tour d'ordinateur pour la mairie

En fonctionnement :

- Réparation de la toiture de l'église
- Réparation de voirie

Une étude va être réalisée pour relier éventuellement les différents lotissements en créant une aire de jeu et des jardins partagés qui seraient accessibles par la création d'une voie douce à partir des Champs blancs, des closeaux et de la Guérenne.

Pour le lotissement La Guérenne, une chartre « Eco-lotissement » vient d'être signée. Elle permet d'alléger le cahier des charges de construction du lotissement qui redevient comme tout lotissement avec la seule contrainte de la RT 2012. Pour l'année 2017, il est prévu de mettre en valeur ce nouveau concept.

3. Préparation du budget 2017

Madame le maire propose à la commission de se réunir le vendredi 27 Janvier 2017 à 19h30. Un rendez-vous avec M. Chaigneau, trésorier est programmé le 09 Février 2017 à 14h00.

4. Compte-rendu des diverses réunions

- Réunion du 9 Janvier : élection du président de la 4CPS et des vices –président.

Président : Joël Méténier (Maire de Saint Symphorien)

1^{er} Vice-président « administration Générale » Gérard Galpin

2^{ème} Vice-président « Aménagement de l'espace » Joachim Bellessort (1^{er} adjoint de Conlie)

3^{ème} Vice-président « Développement économique » : Alain Horpin (Maire de Saint Rémy de Sillé)

4^{ème} Vice-président « Protection et mise en valeur de l'environnement » Dominique Genest (Maire de Degré)

5^{ème} Vice-président « Équipements sportifs » : Michel Bidon (Maire de Tennie)

6^{ème} Vice-président « Équipements culturels » : Ginette Sybille (Maire de Crissé)

7^{ème} Vice-président « Actions sociales » : Sonia Moinet (Maire de La chapelle-saint-Fray)

8^{ème} Vice-président « Tourisme » : Paul Melot (Maire de Rouez-en Champagne)

9^{ème} Vice-président « Technologies de l'Information et de la communication » Eric Poisson (conseiller municipal Sillé-le Guillaume)

Des commissions vont être créées où pourront siéger des conseillers municipaux ne faisant pas parti du bureau.

Suite à la mise en place de la nouvelle communauté de communes, il est nécessaire de créer des commissions de travail, Madame le Maire propose aux conseillers d'y être associés. Il convient également de déterminer et de désigner des membres au sein de commissions obligatoires.

↳ 2017-001 Désignation des membres délégués au sein des commissions obligatoires de la 4 CPS

Madame le Maire explique que le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de membres délégués au sein de plusieurs commissions obligatoires : Commission Locale d'Évaluation des charges (CLECT), Commission Intercommunale des impôts directs (CIID), et Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal procède à l'élection des membres suivants :

- Commission Locale d'Évaluation des charges : Madame COTTIN et Monsieur LAUNAY
- Commission Intercommunale des impôts directs : Monsieur ORY (titulaire) et Madame PELLIER (suppléante)
- Commission Intercommunale d'Accessibilité : Madame PELLIER.

5. Divers

⇒ Demande de subvention par l'association Groupement de défense contre les organismes nuisibles de la commune du Grez

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de l'association nouvellement créée sur la commune **Groupement de défense contre les organismes nuisibles de la commune du Grez** qui a besoin de matériel pour pouvoir mener à bien son action de lutte contre les nuisibles. Le devis présenté s'élève à un montant de 350€. Le conseil municipal à l'unanimité accepte de leur accorder une subvention du montant total.

↳ 2017-002 subvention par l'association Groupement de défense contre les organismes nuisibles de la commune du Grez

Madame le maire donne lecture d'un courrier de l'association nouvellement créée sur la commune Groupement de défense contre les organismes nuisibles de la commune du Grez qui a besoin de matériel pour pouvoir mener à bien son action de lutte contre les nuisibles. Le devis présenté s'élève à un montant de 350€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- DECIDE d'allouer une subvention de 350 € à l'association Groupement de défense contre les organismes nuisibles de la commune du Grez.

La séance s'est levée à 23h30

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 16 Février 2017

Le Maire,

Martine COTTIN

